

EUREDIT

Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 47 rue de Liège, 75008 PARIS
383 724 168 RCS PARIS

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 18 DÉCEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,
Le dix-huit décembre,
A dix heures,

Les associés de la Société EUREDIT se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation faite à chaque associé.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Le présent acte est signé au moyen d'une signature électronique qui respecte les exigences relatives à une signature électronique avancée prévues par le règlement (UE) n° 910/2014 du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur.

L'Assemblée est présidée par la société ORIAL DEVELOPPEMENT, représentée par Monsieur Sylvain AIGLOZ, en sa qualité de Président de la Société.

Madame Christelle EVE est désignée comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 100 000 actions sur les 100 000 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Les justificatifs des convocations régulières des associés,
- La feuille de présence et la liste des associés,
- Un exemplaire des statuts de la Société,
- le rapport du Président,
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du Président,
- Nomination d'un nouveau Directeur Général,
- Rémunération du Directeur Général,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport du Président.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale nomme en qualité de nouveau Directeur Général, pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la Société :

Monsieur Jacques PARENT,
né le 5 février 1977 à Paris XIIème,
de nationalité française,
demeurant 20 rue Thiers à Boulogne-Billancourt (92100),
marié sous le régime de la séparation de biens,
Inscrit au tableau de l'Ordre de la région Paris Ile de France,

Conformément aux dispositions des statuts, Monsieur Jacques PARENT disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président.

Conformément aux dispositions des statuts, Monsieur Jacques PARENT aura comme le Président le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Sa rémunération sera fixée ultérieurement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président
La société ORIAL DEVELOPPEMENT
Représentée par Monsieur Sylvain AIGLOZ

DocuSigned by:
Sylvain Aigloz
542CC6316F614A1...

Le secrétaire
Madame Christelle EVE

Signé par :
Christelle EVE
D04EF233D1C8474...

Monsieur Jacques PARENT
« Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général »

Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général

Signé par :
Jacques Parent
F6365EF4395B49E...